ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES-ARBITRES



Nouvelle session en 2017/2018!

Une porte d'entrée dans le domaine de l'arbitrage !





Afin de dynamiser le secteur de l'arbitrage, le comité Drôme-Ardèche de judo a décidé de poursuivre en 2017/18 le fonctionnement de l'

ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES-ARBITRES.

Cette dernière a deux objectifs principaux :

- permettre aux jeunes (les minimes et les jeunes cadets) de se former à la fonction d'arbitre tout au long de la saison afin d'obtenir à plus ou moins long terme le titre d'arbitre départemental. Il s'agit d'une étape intermédiaire entre l'arbitrage au sein du club et l'année de formation pour devenir arbitre départemental.
- proposer aux clubs la mise à disposition de jeunes arbitres afin de pouvoir les aider à la prise en charge de l'organisation de leurs animations ou tournois.

FONCTIONNEMENT POUR LES JEUNES SOUHAITANT INTEGER

L'ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES-ARBITRES

Article 1:

Tous les judokas MINIMES et CADETS (nés en 2005 au minimum) licenciés dans un club du comité 26/07 de judo peuvent intégrer l'E.D.J.A. 26/07. La ceinture verte sera le grade minimum attendu.

Intégrer l'E.D.J.A. 26/07 est un premier pas dans l'arbitrage fédéral. Cela permet de :

- apprendre en arbitrant régulièrement,
- se préparer aux coupes du jeune arbitre,
- se former afin de s'inscrire ultérieurement à la formation d'arbitre départemental,
- de valider son requis pour l'obtention de la ceinture noire.

INTEGRER L'ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES ARBITRES EST UNE ALTERNATIVE PREALABLE A LA FORMATION POUR DEVENIR ARBITRE DEPARTEMENTAL (et éventuellement commissaire sportif)

Il est possible pour les plus motivés et les plus aguerris de s'inscrire simultanément à l'E.D.J.A et à la formation pour devenir arbitre départemental ou à la formation pour devenir commissaire sportif départemental. Des adaptations pourront être proposées.

Article 2:

Une inscription à l'aide de la feuille en annexe sera à remplir et à envoyer au secrétariat du comité 26/07 avant le 27 SEPTEMBRE 2017 (ou à remettre lors du stage). Les inscriptions plus tardives pourront être éventuellement acceptées en fonction des effectifs inscrits (et si cela ne gêne pas le fonctionnement général)

Article 3:

Le responsable administratif de l'E.D.J.A. 26/07 est Stéphane MOLLIER. Il sera en charge de la partie administrative et de la relation avec les clubs supports. Il sera assisté d'autre arbitres, soit membres de la Commission Départementale d'Arbitrage, soit désignés par celle-ci afin d'encadrer les jeunes-arbitres inscrits.

Article 4:

Un calendrier annuel avec les dates d'arbitrage (et un horaire prévisionnel) sera fourni aux jeunes courant octobre. Une demi-journée de stage permettant de faire connaissance et de se former se déroulera pour tous les jeunes inscrits:

SAMEDI 30 SEPTEMBRE DE 14h30 à 17h (MAISON DU JUDO – ROMANS)

La répartition des jeunes-arbitres sera faite dans la mesure possible en tenant compte :

- des distances, en essayant de regrouper les clubs,
- des manifestations supports (les jeunes les plus expérimentés seront davantage sollicités pour les manifestations de plus grande envergure)

Merci de bien être vigilant à ce calendrier tout au long de la saison pour honorer vos engagements.

Des horaires précis et ajustés en fonction du nombre de judokas participants à la manifestation seront fournis aux jeunes arbitres une semaine à l'avance. Les jeunes-arbitres s'engagent à arriver et repartir aux horaires indiqués.

Article 5:

Un T-shirt sera remis aux jeunes-arbitres en début de saison. Ce dernier devra être porté pour l'arbitrage de chaque manifestation.

Un équipement sportif sera offert par le comité 26/07 en juin 2018 aux jeunesarbitres. La valeur de la dotation dépendra du nombre de présences de chaque jeunearbitre au cours de la saison :

Nombre de présences	3	4	5	6	7
Cadeaux offerts en 2016/17 (à titre d'information) DOTATION MIZUNO	CEINTURE	SAC A DOS	SAC S	SAC M	JUDOGI KEIKO

Article 6:

Le club organisateur s'engage à prendre en charge l'accueil des jeunes-arbitres et de l'arbitre responsable de l'E.D.J.A. 26/07 le jour de la manifestation :

- manifestation sur une ½ journée : une boisson et un petit accompagnement (gâteaux, barres chocolatées) seront offerts aux jeunes-arbitres.
- manifestation sur une journée : une boisson et un repas (pouvant notamment contenir un sandwich accompagné d'un complément) seront offerts aux jeunes-arbitres.

CAHIER DES CHARGES POUR LES CLUBS SOUHAITANT DISPOSER DE LA PRESENCE

L'ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES-ARBITRES

Article 1:

Tous les clubs du comité 26/07 de judo peuvent solliciter la venue des jeunes-arbitres de l'E.D.J.A. 26/07 pour encadrer leurs tournois ou animations. Ces compétitions devront s'adresser aux <u>catégories poussins et/ou benjamins et/ou minimes</u>. Pour les catégories cadets et plus, voir ce qui est envisageable avec Stéphane Mollier (et ce notamment en fonction du niveau de la compétition).

Article 2:

Une demande du Président du club devra être envoyée au secrétariat du comité 26/07 de judo avant le 8 octobre (soit par courrier, soit par mail) en utilisant le formulaire qui se trouve en pièce jointe.

Article 3:

Le responsable administratif de l'E.D.J.A. 26/07 est Stéphane MOLLIER. Il sera en charge de la partie administrative et de la relation avec les clubs supports. Les jeunes-arbitres seront encadrés soit par un des membres de la Commission Départementale d'Arbitrage soit par un arbitre désigné par celle-ci.

Article 4:

Le club organisateur s'engage à prendre en charge l'accueil des jeunes et de l'arbitre responsable de l'E.D.J.A. 26/07 le jour de la manifestation :

- manifestation sur une ½ journée : une boisson et un petit accompagnement (gâteaux, barres chocolatées) seront offerts aux jeunes arbitres et au responsable.
- manifestation sur une journée : une boisson et un repas (pouvant contenir notamment un sandwich accompagné d'un complément) seront offerts aux jeunes arbitres et au responsable.

De ce fait, avant que commence le tournoi, l'arbitre responsable de l'E.D.J.A. 26/07 se verra remettre les tickets appropriés. (une autre possibilité de distribution peut être envisagée dans la mesure qu'elle ne pose pas de problème d'organisation).

Article 5:

Afin de pouvoir communiquer aux familles des jeunes-arbitres des horaires précis (8 jours avant la manifestation au plus tard), le responsable de l'E.D.J.A.26/07 prendra

contact avec le club support pour avoir des précisions sur les horaires envisagées et le nombre de combattants prévus.

Si les délais ne sont vraiment pas respectés par le club support, les parents des jeunes mineurs de l'E.D.J.A 26/07 pourront récupérer leurs enfants, la compétition étant terminée ou non.

L'organisateur assurera la fin de son tournoi si la compétition n'est pas terminée.

Article 6:

Une participation liée à la présence de l' l'E.D.J.A 26/07 sera demandée au club de la manière suivante :

- 1/2 journée : 5 euros par jeune-arbitre de l'E.D.J.A 26/07 présent
- Journée : 8 euros par jeune-arbitre de l'E.D.J.A 26/07 présent
- Gratuité pour les jeunes-arbitres de l'E.D.J.A qui officieront dans une manifestation organisée par le club au sein duquel ils sont licenciés
- Un forfait (30euros pour une ½ journée, 45 euros pour une journée) sera demandé pour indemniser le déplacement et la présence du formateur de l'E.D.J.A 26/07

Une facture sera envoyée au club par le secrétariat du comité dans les jours qui suivront la manifestation.

Cette participation financière permettra d'acheter les T-shirts des jeunes-arbitres de l'E.D.J.A 26/07 et d'offrir à l'issue de la saison une récompense aux jeunes-arbitres en fonction de leur investissement.

Article 8:

L'arbitre responsable de l'E.D.J.A 26/07 effectuera systématiquement un rapport à l'issue de chaque compétition ou animation encadrée qui sera transmis au responsable de l'E.D.J.A 26/07.

FICHE DE CANDIDATURE ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES-ARBITRES

A RENVOYER AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2017:

Soit par courrier : comité 26/07 de judo - 71 rue Pierre Latécoère - 26000 Valence

Soit par mail:judo2607@mbsport.fr

OU A REMETTRE LORS DU STAGE D'ARBITRAGE

Nom :	Prénom :		
Adresse :			
and the same of th	The state of the s		
Numéro de téléphone fiable (mobile afir	n de permettre l'envoi de sms)		
Fmail fiable (et lisible)			
Zindii nabie (ee iisibie)			
Club	Taille de T-shirt		
(81			
Grade	Année de naissance		
1			
J'ai lu documentation e	t désire intégrer pour la saison 2017/2018		
L'ECOLE DEPARTEM	ENTALE DES JEUNES-ARBITRES.		
Signature du jeune-arbitre			
Signature du professeur de judo			
nom du professeur	signature		
Signat <mark>ure du responsable légal</mark>			
nom du responsable	signature		

Si vous avez certaines remarques à formuler, n'hésitez pas à les inscrire ci-dessous :

FICHE DE DEMANDE DE LA PRESENCE DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES-ARBITRES

A RENVOYER AVANT LE 8 OCTOBRE 2017:

Soit par courrier : comité 26/07 de judo - 71 rue Pierre Latécoère - 26000 Valence

Soit par mail:judo2607@mbsport.fr

Nom :Prénom :
Président du club :
Numéro de téléphone :
Email :
J'ai lu documentation et désire solliciter pour la saison 2017/2018 la présence de
L'ECOLE DEPARTEMENTALE DES JEUNES-ARBITRES.
Signature du demandeur
INTITULE DE LA MANIFESTATION :
CATEGORIE(S) D'AGE :
DATE ET LIEU :
matinée O ap <mark>rès-midi O journée O</mark>
NOMBRE DE SURFACES DE COMBAT PREVUES :

Si vous avez certaines remarques à formuler, n'hésitez pas à les inscrire ci-dessous :